



Demande de recrutement

- 1^{ère} demande** : à transmettre **3 semaines** avant la date de prise de fonction *
- Recrutement ou renouvellement** ayant pour effet de porter la période sous CDD (au CNRS ou sur le même poste de travail) au-delà de 3 années : à transmettre **8 semaines** avant la date d'effet du nouveau contrat *

A adresser au service des ressources humaines (SRH) de votre délégation. Joindre obligatoirement la [fiche de renseignements](#) et ses annexes ainsi que la [liste des risques professionnels inhérents au poste](#) à l'appui de cette demande.
*Le dossier complet (la demande de recrutement et **toutes** les pièces justificatives) doit parvenir au S.R.H. **dans les délais mentionné ci-dessus.**

Unité d'accueil ou service ▶

Nom du directeur d'unité/responsable de service ▶

IDENTIFICATION DU BESOIN

Description précise des fonctions (joindre le profil d'emploi)



Mode de diffusion de l'offre (portail CNRS emploi, EuraXess) ▶

Justification du besoin (Ex : remplacement de « Mme X », renfort d'équipe, ...)



Le poste vacant est-il identifié comme emploi clé (cf. engagement contrat de service) ? oui non

Période de recrutement

Date de début souhaitée ▶

Date de fin souhaitée ▶

Lieu de travail effectif (ville) ▶

Attention, le bénéficiaire ne pourra prendre ses fonctions sans l'accord du SRH.

SUPPORT DE FINANCEMENT

Subvention d'État – notification préalable par le CNRS (totale ou cofinancée)

Ressources propres – financement non CNRS

Centre de coût et/ou EOTP ▶

Nom du partenaire ▶

Nom (acronyme) et références de la convention support ▶

IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE

Nom d'usage du bénéficiaire ▶

Prénom ▶

Nationalité (Si étrangère hors U.E., cf. liste des pièces à transmettre page 4) ▶

Diplôme ▶

Niveau de diplôme (cf. liste des titres et diplômes correspondants page 5) ▶

Date d'obtention du diplôme ▶

Le bénéficiaire a-t-il déjà travaillé au C.N.R.S. ? oui non

Dans quelle délégation et unité/service ? ▶

Date de fin ▶

Candidature issue du vivier de compétence ? oui non

CDD Chercheur

Formation à et par la recherche

- CDD doctorant (*le bénéficiaire doit être recruté pour une période de 3 ans*)
- CDD Action Marie Curie (ITN)
- Date d'inscription en thèse ▶

Pratique de la recherche

- CDD Chercheur
- CDD Action Marie Sklodowska-Curie (EF ; GF)

➡ **Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) ?** oui non

➡ **Nom du responsable scientifique** (*si différent du directeur d'unité*) ▶

➡ **Thème de recherche / Intitulé de la thèse** ▶

➡ **Discipline** (section du comité national) ▶

➡ **Niveau d'expérience - sauf doctorants, ITN, EF et GF - Obligation de fournir les contrats ou certificats de travail, traduits en français, justifiant de l'ancienneté**

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> < 2 ans : indiquez le montant souhaité ▶ | <input type="checkbox"/> ≥ 10 ans et < 15 ans |
| <input type="checkbox"/> ≥ 2 ans et < 7 ans | <input type="checkbox"/> ≥ 15 ans et < 20 ans |
| <input type="checkbox"/> ≥ 7 ans et < 10 ans | <input type="checkbox"/> ≥ 20 ans |

➡ **Si temps incomplet, préciser la quotité de travail et joindre les modalités de répartition du temps de travail** (*cf. liste des pièces à transmettre page 4*) ▶

CDD Ingénieur et Technicien **Accompagnement de la recherche**

➡ **Famille professionnelle**

A - Sciences du vivant	<input type="checkbox"/> Biologie et recherche médicale (AA) <input type="checkbox"/> Production et expérimentation animales (AB)	<input type="checkbox"/> Production et expérimentation végétales (AC) <input type="checkbox"/> Milieux naturels et ruraux (AD)
B - Sciences chimiques et sciences des matériaux	<input type="checkbox"/> Analyse des biomolécules (BA) <input type="checkbox"/> Elaboration des biomolécules (BB) <input type="checkbox"/> Techniques d'analyses chimiques (BC) <input type="checkbox"/> Techniques de synthèses chimiques (BD)	<input type="checkbox"/> Sciences des matériaux / caractérisation (BE) <input type="checkbox"/> Elaboration, mise en forme, traitement et contrôle des matériaux (BF) <input type="checkbox"/> Multi-familles (BX)*
C - Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	<input type="checkbox"/> Assurance qualité instrumentation (CA) <input type="checkbox"/> Instrumentation et expérimentation (CB) <input type="checkbox"/> Contrôle-commande en instrumentation (CC)	<input type="checkbox"/> Electronique, Electrotechnique (CD) <input type="checkbox"/> Bureau d'études Fabrication mécanique chaudronnerie (CE) <input type="checkbox"/> Verrerie scientifique (CF)
D - Sciences humaines et sociales	<input type="checkbox"/> Traitement et analyse de bases de données (DA) <input type="checkbox"/> Traitement, analyse et représentation de l'information spatiale (DB) <input type="checkbox"/> Analyse de sources écrites, iconographiques et orales (DC)	<input type="checkbox"/> Production et analyse de données de terrain (DD) <input type="checkbox"/> Recueil et analyse de sources archéologiques (DE)
E - Informatique, statistique et calcul scientifique	<input type="checkbox"/> Administration et gestion des systèmes d'information (EA) <input type="checkbox"/> Etudes, développement et déploiement (EB) <input type="checkbox"/> Systèmes informatiques, réseaux et Télécommunications (EC)	<input type="checkbox"/> Statistique (ED) <input type="checkbox"/> Calcul scientifique (EE) <input type="checkbox"/> Multi-familles (EX)*

F - Documentation, édition, communication	<input type="checkbox"/> Information scientifique et technique, collections patrimoniales (FA) <input type="checkbox"/> Médiation scientifique, Culture, Communication (FB)	<input type="checkbox"/> Edition multi supports, impression, graphisme (FC) <input type="checkbox"/> Production TIC/TICE, audiovisuel, multimedia (FD)
G - Patrimoine, logistique, prévention et restauration	<input type="checkbox"/> Travaux et maintenance immobilière (GA) <input type="checkbox"/> Logistique et services généraux (GB)	<input type="checkbox"/> Prévention, hygiène et sécurité (GC) <input type="checkbox"/> Restauration (GD)
J - Gestion et pilotage	<input type="checkbox"/> Valorisation recherche et coopération internationale (JA) <input type="checkbox"/> Affaires juridiques (JB) <input type="checkbox"/> Administration et pilotage (JC) <input type="checkbox"/> Ressources humaines (JD)	<input type="checkbox"/> Formation continue Orientation et Insertion professionnelle (JE) <input type="checkbox"/> Gestion financière et comptable (JF) <input type="checkbox"/> Multi-familles (JX)*

*Les codes finissant par X concernent des métiers transverses (<http://metiersit.dsi.cnrs.fr>)

➡ **Niveau de recrutement souhaité :**

ATR (V) T (IV) AI (III) IE (II) IR (I)

➡ **Niveau d'expérience**

Obligation de fournir les contrats ou certificats de travail, traduits en français, justifiant de l'ancienneté

< 3 ans ≥ 10 ans et < 15 ans
 ≥ 3 ans et < 5 ans ≥ 15 ans et < 20 ans
 ≥ 5 ans et < 10 ans ≥ 20 ans

➡ **Nom du responsable scientifique** (le cas échéant) ▶

➡ **Si temps incomplet, préciser la quotité de travail et joindre les modalités de répartition du temps de travail** (cf. liste des pièces à transmettre page 4) ▶

Uniquement pour des fonctions particulières dans le cadre de CDD chercheurs ou IT et pour des quotités de 10, 20, 30, 40, 50, 60 ou 70%.

VACATAIRE

➡ **Durée mensuelle du travail :** indiquer le nombre d'heures (ne peut excéder 120h) ▶

Les vacataires perçoivent une rémunération forfaitaire mensuelle variant selon la nature des travaux.

Ce montant est calculé sur la base du nombre d'heures de travail effectuées x le taux horaire correspondant à la nature des travaux confiés.

➡ **Date de début** ▶

Date de fin ▶

(Ne peut être > à 6 mois)

➡ **Nature des travaux confiés (5 taux correspondant à 5 rémunérations différentes)**

Taux 1 (diplôme CAP) - travaux d'exécution
 Taux 2 (diplôme BAC) - travaux d'application
 Taux 3 (diplôme BTS DUT) - travaux d'études techniques
 Taux 4 (diplôme licence) - travaux d'études et conception
 Taux 5 (diplôme doctorat) - travaux scientifiques ou techniques hautement spécialisés

➡ **Nom du responsable scientifique** (le cas échéant) ▶

Fait à ▶ , le ▶

Cachet et signature du directeur d'unité/responsable de service

LISTE DES PIÈCES A TRANSMETTRE À L'APPUI DE LA DEMANDE DE RECRUTEMENT

► La fiche de renseignements

et ses pièces annexes rappelées ici :

- Copie de la carte nationale d'identité ou extrait d'acte de naissance ou copie du passeport ;
- Relevé d'identité bancaire ou postal ;
- Copie de l'attestation de la carte vitale ou extrait d'acte de naissance (si non immatriculé(e) à la sécurité sociale) ;
- Copie du diplôme correspondant au niveau de recrutement ;
- **Pour les doctorants : attestation d'inscription en école doctorale**
- Curriculum Vitae et, pour justifier de l'ancienneté, le (ou les) contrat(s) ou certificat(s) de travail référençant sans ambiguïté des fonctions exercées traduits en français le cas échéant ;
- Pour tous les ressortissants étrangers, joindre une copie de l'état de vos services militaires ;
- Pour les ressortissants d'états hors Espace Économique Européen : justificatif de la situation régulière en France : copie de la carte de séjour ou de travail, autorisation de travail accordée par la préfecture, dans le cas où elle n'est pas mentionnée sur la carte de séjour ;
- Extrait d'acte de naissance avec filiation pour les étrangers (traduit en français) ;
- Autorisation parentale du représentant légal dans le cas d'un candidat âgé de 16 ans et de moins de 18 ans ;
- **En cas de cumul de fonctions et de rémunérations :**
 - Fonction publique : joindre la photocopie de l'autorisation de cumul de rémunération ainsi que la copie du bulletin de salaire du mois concerné ;
 - Secteur privé : joindre la photocopie du bulletin de salaire du mois concerné et préciser l'organisme auprès duquel sont versées les cotisations prélevées sur le salaire principal.
- Si vous êtes déjà fonctionnaire, décision de titularisation et décision du dernier avancement,
- **Pour les agents exerçant à temps incomplet, préciser sur papier libre les jours et heures travaillés.**

► La liste des risques professionnels inhérents au poste

► Pièces à fournir le jour de la prise de fonctions

- Procès-verbal d'installation ;
- Certificat de cessation de paiement du dernier employeur (si employeur public) ou attestation sur l'honneur justifiant du non emploi au moment de la prise de fonctions ou de non cumul avec des indemnités Pôle Emploi.

LISTE NON EXHAUSTIVE DES TITRES ET DES DIPLÔMES

Niveau I	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat d'état, • Doctorat prévu à l'article L.612-7 du Code de l'Education, • Professeur agrégé des lycées, • Archiviste paléographe, • Docteur ingénieur, • Docteur de troisième cycle, • Diplôme d'ingénieur délivré par une école nationale supérieure ou par une université, • Diplôme d'ingénieur de grandes écoles de l'Etat ou des établissements assimilés (cf arrêté du 24/02/2011 fixant la liste des écoles habilités à délivrer un titre d'ingénieur diplômé).
Niveau II	<ul style="list-style-type: none"> • Titres d'ingénieur reconnus par l'Etat autres que ceux exigés pour le niveau I, • Diplôme d'études approfondies, • Diplôme d'études supérieures spécialisées, • Maîtrise • Licence, • Diplôme d'un institut d'études politiques, • Diplôme de l'Institut national de langues et civilisations orientales, • Diplôme de l'Ecole pratique des hautes études, • Diplôme de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, • Diplôme d'Etat de conseiller d'orientation professionnelle, • Diplôme supérieur de l'Ecole du Louvre, • Diplôme de niveau II. • Master
Niveau III	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire de technologie, • Brevet de technicien supérieur, • Diplôme d'études universitaires scientifiques et technologiques, • Diplôme de niveau III, • Diplôme d'études universitaires générales.
Niveau IV	<ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat, • Brevet supérieur, • Diplôme de biologiste, chimiste, physicien, psychotechnicien, statisticien ou conducteur radioélectricien délivré par une école technique spécialisée ou un institut universitaire, • Diplôme d'Etat d'assistant de service social ou d'infirmier, • Diplôme de niveau IV.
Niveau V	<ul style="list-style-type: none"> • Brevet d'études professionnelles (BEP) • Diplôme de niveau V
Niveau VI	Sans diplôme